

PROCES-VERBAL SOMMAIRE BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 22 JANVIER 2020

Les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis dans la salle de réunion du siège de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, le Mercredi vingt-deux Janvier deux mille vingt à dix-neuf heures. A cette occasion, le Bureau Communautaire a notamment décidé les points suivants :

Instances :

- 1 Désignation de Monsieur Marie-Paule **EECKHOUT** en tant que secrétaire de séance,
- 2 Approbation sans modification du procès-verbal de la séance du 25 Novembre 2019,

Finances :

- 3 Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise (ADTO), autorisation de versement de la participation pour l'année 2020 d'un montant de 12 223,02 euros TTC ;
- 4 Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités de l'Oise (ADICO), autorisation de versement de la cotisation pour l'année 2020 d'un montant de :
 - **Cotisation de l'adhésion** : 58,00 euros HT,
 - **Cotisation de la maintenant annuel** : 4 000,00 euros HT ;
- 5 Initiative Oise Sud : autorisation de signature donnée à Monsieur le Président pour le renouvellement de la convention et autorisation de versement de la participation pour l'année 2020 d'un montant de 16 319,55 euros ;

Environnement :

- 6 Avis défavorable à la demande d'exonération au titre de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères formulée par la société SARL SALERS NOIRE ;
- 7 Autorisation donnée à Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec l'Institut de France dans le cadre des Journées de la Rose pour l'année 2020 ;

Points divers :



Fait à Senlis, le **31 JAN. 2020**


Philippe **CHARRIER**
Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise
Maire de Chamant